



Ce document est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au prospectus des fonds et au document d'informations clés avant de prendre une décision d'investissement.

RAPPORT 30|06|2026

Candriam Bonds Credit Alpha

Classe d'actions: C (EUR)

Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque (ISR) est un indicateur dont la note va de 1 à 7 et qui correspond à des niveaux croissants de risque et de rendement. La méthodologie de calcul de cet indicateur réglementaire est disponible dans le KID. L'indicateur synthétique de risque (ISR) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

- **L'ISR sous-entend une conservation du produit pendant 5 ans.**
- **Le véritable risque peut varier significativement si vous encaissez les sommes accumulées de manière anticipée, mais vous pourriez ne pas récupérer la totalité du montant que vous avez investi.**
- **Ce produit n'inclut pas de protection contre la performance future du marché. Veuillez vous référer à la section « Risques » du prospectus pour de plus amples informations.**



THINK
BEFORE PRINTING

CANDRIAM
BY NEW YORK LIFE INVESTMENT MANAGEMENT



Nicolas Jullien

Global Head of Fixed Income



Thomas Joret

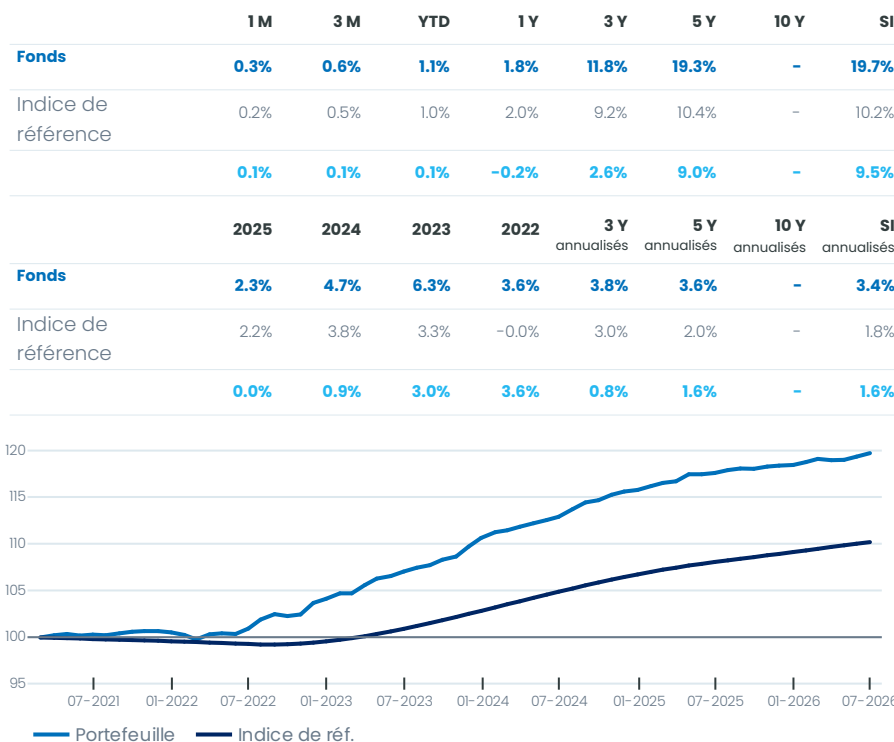
Senior Fund Manager

Stratégie d'investissement

Candriam Bonds Credit Alpha (ci-après "le fonds"), un compartiment de la SICAV Candriam Bonds, vise à utiliser une gestion discrétionnaire pour surperformer l'indice de référence avec un objectif de volatilité inférieure à 10% dans des conditions de marché normales. Toutefois, la volatilité pourrait être plus élevée, en particulier dans des conditions de marché anormales. Le fonds cherchera à bénéficier d'opportunités d'investissement (achat et vente) dans des obligations et des produits dérivés d'émetteurs privés situés dans les pays développés. Le fonds détient des titres à haut rendement qui présentent généralement une faible note et sont exposés à un risque de crédit et de liquidité plus élevé que les titres mieux notés. Ils peuvent être soumis à des fluctuations de valeur de marché plus importantes et à une liquidité moindre. Le fonds peut convenir aux investisseurs qui souhaitent atteindre cet objectif sur une période de détention de durée moyenne et qui connaissent, comprennent et sont en mesure d'assumer les risques particuliers du fonds. L'horizon d'investissement est de 5 ans. Le fonds est géré de manière active et le processus d'investissement implique le renvoi à un indice de référence. Pour plus d'informations concernant les risques ou l'indice de référence et son utilisation, veuillez consulter le document d'information clé (DIC) du fonds.

Performance

Les performances passées ne prédisent pas les rendements futurs. Voir les informations importantes sur les performances sous la section «avertissement» dans les «Informations importantes» à la page 4. Les VNI sont nettes de frais et sont fournies par le service comptable et l'indice de référence par des prestataires officiels.



*Des changements notables sont survenus au cours de la période – cfr page 4 pour plus de détails

Ce graphique représente la valeur nette d'inventaire synthétique (ou valeur liquidative synthétique) du fonds. Il est fourni à titre d'information et d'illustration uniquement. La valeur nette d'inventaire synthétique est obtenue par un recalcul des valeurs des actifs du fonds en nivelant l'effet des opérations sur titres (fractionnement, coupon, distribution de dividendes...) afin de refléter la performance réelle de la part ou de l'action du fonds. Les données peuvent être arrondies pour des raisons de lisibilité. Les données exprimées dans une devise autre que celle du pays de résidence de l'investisseur sont sujettes aux fluctuations des taux de change, avec un impact positif ou négatif. La performance brute peut être affectée par les commissions, les frais et autres dépenses.

Caractéristiques

Date de lancement	04/02/2021
Domicile du fonds	Luxembourg
Forme juridique du fonds	SICAV
Indice de référence	CSTR (Euro Short Term Rate) Capitalized
Catégorie SFDR	Article 8
Actifs nets totaux (M EUR)	894,40
VNI par action cap. (EUR) (C)	179,52
Devise de référence du fonds	EUR
Valorisation	Quotidien
Catégorie Morningstar™	EAA Fund Other Bond
Code ISIN (C)	LU2098772366
Code ISIN (D)	LU2098772440
Ticker Bloomberg (C)	CABCACE LX Equity
Ticker Bloomberg (D)	CABCACD LX Equity
Dernier dividende distribué	-
Heure limite de négociation	D<12:00
Mécanismes anti-dilution	Oui
Banque dépositaire	CACEIS Bank, Luxembourg Branch
Société de gestion	CANDRIAM

Statistiques

basé sur les données hebdomadaires sur 3 ans (1 an si l'historique est trop court)

	juin-26	mai-26
Volatilité	0,74%	0,79%
Ratio de Sharpe	1,09	1,02
Nombre d'émissions	90	106
Nombre d'émetteurs	58	66
Modified Duration to Worst	1,03	1,33
Yield to Worst	2,62	2,65
Yield to Maturity	2,62%	2,65%
Rating moyen	BB	BB
Credit sensitivity	-0,63	-0,72
Exposition nette HY	26,19%	18,20%
Exposition nette IG	-16,77%	-19,38%
Gross HY Exposure	62,23%	65,10%
Gross IG Exposure	44,12%	46,26%
Exposition Nette Totale	9,42%	-1,18%
Total Gross Exposure	106,35%	111,36%

Evaluation ESG

Exclusion	Normatif	Positive	Intégration
✓	✓		✓

Frais*

C	1,00%	1,28%	20,00%
D	1,00%	1,28%	of perf > Objective
Frais de gestion réels	Frais courants	Commissions de performance	

* Les frais sont exprimés en pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de la classe d'actions et sont payables à la fin de chaque mois. Cette liste des frais et charges n'est pas exhaustive, le compartiment encourt d'autres charges, des informations complémentaires sur les frais et charges sont disponibles dans le KID/Prospectus afin de permettre aux investisseurs de comprendre l'impact global des coûts sur le montant de leur investissement et sur les rendements attendus.

Top 5 émetteurs

Long Exposure

		% Expo	Secteur
1	CELLNEX TELECOM SA	3,99	Services de communication
2	NEXTERA ENERGY INC	3,58	Services aux collectivités
3	ELECTRICITE DE FRANCE SA	3,50	Services aux collectivités
4	GRIFOLS SA	3,47	Soins de santé
5	IHO VERWALTUNGS GMBH	3,23	Consommation

Short Exposure

		% Expo	Secteur
1	FEDEX CORP	-3,50	Industrie
2	GENERAL MOTORS CO	-3,09	Consommation
3	FORVIA SE	-3,00	Consommation
4	VOLVO CAR AB	-2,78	Consommation
5	CAMPBELL'S COMPANY/THE	-2,75	Biens de consommation de

Secteur Allocation

	Gross Exposure	Net Exposure
Matériaux	4,21%	4,21%
Matériaux	4,21%	4,21%
Industrie	7,49%	-6,80%
Services commerc. et prof.	0,22%	-0,22%
Biens d'équipement	0,34%	0,34%
Transports	6,92%	-6,92%
Consommation discrétionnaire	31,40%	-10,40%
Vente au détail	1,96%	-1,96%
Automobiles	23,10%	-12,23%
Services consommateurs	6,33%	3,79%
Biens de consommation de base	10,10%	-3,36%
Prod. aliment., boissons et tabac	7,87%	-2,19%
Vente de produits alimentaires	2,24%	-1,17%
Soins de santé	9,35%	9,35%
Sciences pharma., biotech. et biologie	9,35%	9,35%
Financières	1,09%	-1,09%
Services financiers diversifiés	1,09%	-1,09%
Technologies de l'information	5,04%	-0,07%
Matériel et équipements liés aux	2,56%	-2,56%
Logiciels et services	2,49%	2,49%
Services de communication	16,00%	14,70%
Services de télécommunication	15,05%	15,05%
Médias et divertissement	0,95%	-0,35%
Services aux collectivités	9,60%	5,93%
Services aux collectivités	9,60%	5,93%
Immobilier	1,98%	-1,98%
Immobilier	1,98%	-1,98%
Non Classé	10,07%	-1,06%
Non Classé	10,07%	-1,06%

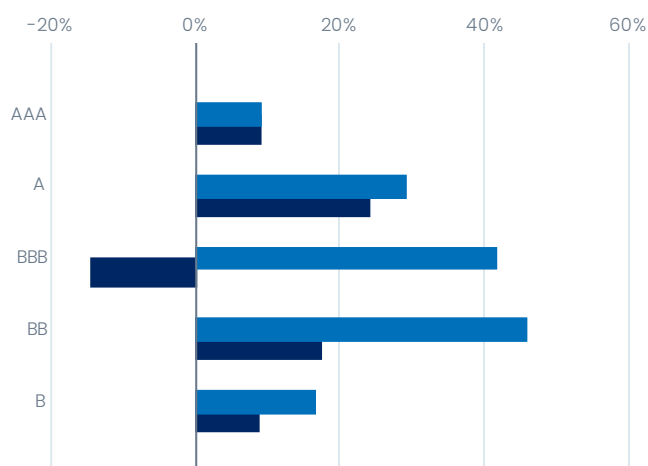


Exposition brute
Exposition nette

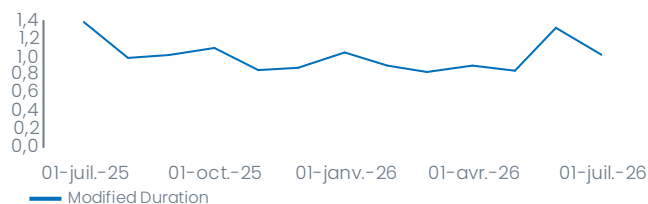
Allocation Stratégique

	L/S Fundamental	L/S Quantitative	Tactical Overlay	TOTAL
Exposition nette	12,00%	-0,07%	-2,51%	9,42%
Exposition brute	85,97%	15,87%	4,50%	106,35%
Duration Crédit	-0,22	0,03	-0,44	-0,63
IR Duration	0,73	-0,02	0,32	1,03

Allocation par rating



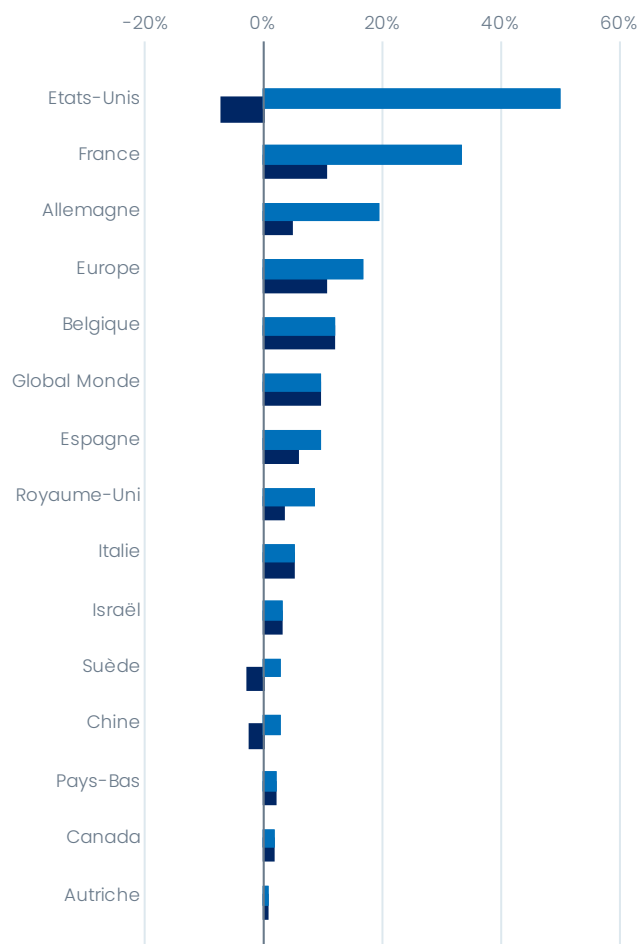
Evolution de la Duration modifiée



Region Allocation

	Exposition brute	Exposition nette
UEM	80,68%	39,75%
Europe hors-UEM	11,07%	0,49%
Moyen-Orient	2,97%	2,97%
Amérique du Nord	51,38%	-5,70%
Asie émergente	2,51%	-2,51%
Europe	16,47%	10,36%
Global Monde	9,59%	9,59%

Allocation par pays



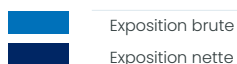
Devise Exposition

	Exposition brute	Poids du portefeuille
EUR	153,06%	99,72%
USD	46,34%	0,17%
GBP	1,01%	0,11%
JPY	0,00%	0,00%
CHF	0,00%	-0,00%

SCR

Solvency Capital Requirement

-1,86%		1,55%
SCR Taux d'intérêt HAUSSIERS		SCR Taux d'intérêt BAISSIERS
-7,47%	-0,11%	-3,77%
SCR Spread	SCR Change	SCR Concentration
10,13%	12,51%	13,72%
Duration Passif 3ans	Duration Passif 7ans	Duration Passif 10ans
-8,62%		
SCR Marché		



Information Importante

Ce document est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au prospectus des fonds et au document d'informations clés avant de prendre une décision d'investissement. Cette communication publicitaire ne constitue pas une offre d'achat ou de vente d'instruments financiers, ni un conseil en investissement et ne confirme aucune transaction, sauf convention contraire expresse. Bien que Candriam sélectionne soigneusement les données et sources utilisées, des erreurs ou omissions ne peuvent pas être exclues a priori. Candriam ne peut être tenue responsable de dommages directs ou indirects résultant de l'utilisation de ce document. Les droits de propriété intellectuelle de Candriam doivent être respectés à tout moment; le contenu de ce document ne peut être reproduit sans accord écrit préalable.

Attention: les performances passées, les simulations de performances passées et les prévisions de performances futures d'un instrument financier, d'un indice financier, d'une stratégie ou d'un service d'investissement ne préjugent pas des performances futures. Les performances brutes peuvent être influencées par des commissions, redevances et autres charges. Les performances exprimées dans une autre monnaie que celle du pays de résidence de l'investisseur subissent les fluctuations du taux de change, pouvant avoir un impact positif ou négatif sur les gains. Si ce document fait référence à un traitement fiscal particulier, une telle information dépend de la situation individuelle de chaque investisseur et peut évoluer.

Concernant les fonds monétaires, votre attention est attirée sur le fait qu'un investissement dans un fonds diffère d'un investissement en dépôt et que le capital investi est susceptible de fluctuer. Le fonds ne bénéficie d'aucun soutien externe garantissant sa liquidité ou stabilisant sa valeur liquidative. L'investisseur supporte le risque de perte de capital.

Candriam recommande aux investisseurs de consulter sur son site <https://www.candriam.com> le document d'informations clés, le prospectus et tout autre information pertinente avant d'investir dans un de ses fonds, incluant la valeur liquidative des fonds. Les droits des investisseurs et la procédure de réclamation sont accessibles sur les pages réglementaires dédiées du site internet de Candriam :

<https://www.candriam.com/en/professional/legal-information/regulatory-information/>. Ces informations sont disponibles en anglais ou dans une langue nationale pour chaque pays où le fonds est autorisé à la commercialisation.

Conformément aux lois et règlements applicables, Candriam peut décider de mettre fin aux dispositions prévues pour la commercialisation des fonds concernés à tout moment.

Informations sur les aspects liés à la durabilité: les informations sur les aspects liés à la durabilité contenues dans ce document sont disponibles sur la page du site internet de Candriam :

<https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>. La décision d'investir dans le produit commercialisé doit prendre en compte toutes les caractéristiques et objectifs du produit commercialisé tels que décrits dans son prospectus, ou dans le document d'information communiqué aux investisseurs en conformité avec le droit applicable.

Informations spécifiques à l'attention des investisseurs suisses : Les informations fournies ici ne constituent pas une offre d'instruments financiers en Suisse conformément à la loi fédérale sur les services financiers («LSFin») et à son ordonnance d'exécution. Il s'agit uniquement d'une publicité au sens de la LSFin et de son ordonnance d'exécution pour les instruments financiers. Représentant Suisse : CACEIS (Suisse) SA, Route de Signy 35, CH-1260 Nyon. Les documents légaux ainsi que les derniers rapports financiers annuels

et semestriels, le cas échéant, des fonds de placement peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant suisse. Agent payeur suisse : CACEIS Bank, Paris, succursale de Nyon/Suisse, Route de Signy, 35, CH-1260 Nyon. Paris, succursale de Nyon/Suisse, Route de Signy, 35, CH-1260 Nyon. Lieu d'exécution : Route de Signy 35, CH-1260 Nyon. Lieu de juridiction: Route de Signy 35, CH-1260 Nyon.

Informations spécifiques aux investisseurs en France: le représentant désigné et agent payeur en France est CACEIS Banque, succursale de Luxembourg, sis 1-3, place Valhubert, 75013 Paris, France. Le prospectus, les informations clés pour l'investisseur, les statuts ou le cas échéant le règlement de gestion ainsi que les rapports annuel et semestriel, chacun sous forme papier, sont mis gratuitement à disposition auprès du représentant et agent payeur en France.



© 2022 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues dans ce document (1) sont la propriété de Morningstar et / ou de ses fournisseurs d'informations; (2) ne peuvent pas être copiées ou distribuées; et (3) sont données sans aucune garantie quant à leur exactitude, leur exhaustivité ou leur actualité. Ni Morningstar ni ses fournisseurs d'informations ne sont tenus responsables des préjudices ou pertes relatifs à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne sont pas une garantie de résultats futurs. Pour plus d'informations détaillées à propos de Morningstar Rating, comprenant sa méthodologie, merci de vous rendre sur: https://s21.q4cdn.com/198919461/files/doc_downloads/othe_disclosure_materials/MorningstarRatingforFunds.pdf

Changement notable

* À la date du 01/01/2022, l'indice utilisé comme indice de référence, Eonia Capi 7d, a été remplacé par €STR (Euro Short Term Rate) Capitalized.

Glossaire

EXPOSITION

L'exposition d'un fonds est exprimée en pourcentage du total des participations du fonds, en tenant compte de l'effet de levier des instruments dérivés. Elle représente le montant qu'un investisseur pourrait perdre en raison des risques spécifiques à un investissement particulier.

EXPOSITION NETTE (TOTALE)

L'exposition nette est la différence exprimée en pourcentage entre les expositions longues et courtes d'un fonds. L'exposition nette mesure le niveau d'exposition d'un fonds aux variations du marché.

EXPOSITION BRUTE (TOTALE)

L'exposition brute se réfère au niveau absolu des investissements d'un fonds exprimé en pourcentage des actifs totaux du fonds. Il tient compte à la fois des positions longues et des positions courtes d'un fonds. L'exposition brute est une mesure indiquant l'exposition totale d'un fonds aux marchés financiers.

EXPOSITION NETTE AUX OBLIGATIONS HY

L'exposition nette aux obligations à haut rendement est la différence exprimée en pourcentage entre les expositions longues et courtes d'un fonds aux instruments obligataires à haut rendement, instruments dérivés compris. Un instrument financier est considéré comme étant à haut rendement, si sa note de crédit est inférieure à BBB-.

EXPOSITION NETTE AUX OBLIGATIONS IG

L'exposition nette aux obligations Investment Grade est la différence exprimée en pourcentage entre les expositions longues et courtes d'un fonds aux instruments obligataires de qualité Investment Grade, instruments dérivés compris. Un instrument financier est considéré comme étant Investment Grade, si sa note de crédit est supérieure ou égale à BBB-.

EXPOSITION BRUTE AUX OBLIGATIONS HY

L'exposition brute aux obligations à haut rendement se réfère au niveau absolu des investissements d'un fonds dans des instruments obligataires à haut rendement, exprimé en pourcentage des actifs totaux du fonds. Elles prennent en compte les positions longues et courtes d'un fonds. L'exposition brute est une mesure indiquant l'exposition totale d'un fonds aux instruments obligataires à haut rendement. Un instrument est considéré comme étant à haut rendement si sa note de crédit est inférieure à BBB-.

EXPOSITION BRUTE AUX OBLIGATIONS IG

L'exposition brute aux obligations Investment Grade se réfère au niveau absolu des investissements d'un fonds à des instruments obligataires Investment Grade, exprimé en pourcentage des actifs totaux du fonds. Elle prend en compte les positions longues et courtes d'un fonds. L'exposition brute est une mesure indiquant l'exposition totale d'un fonds aux instruments obligataires Investment Grade. Un instrument est considéré comme étant Investment Grade si sa note de crédit est supérieure ou égale à BBB-.

VOLATILITÉ*

La volatilité est la mesure statistique de la dispersion des performances d'un fonds autour de leur moyenne. Une volatilité plus élevée signifie que la valeur d'un fonds peut être potentiellement répartie sur une large gamme de valeurs, faisant du fonds un investissement plus risqué.

* basé sur les données hebdomadaires sur 3 ans (1 an si l'historique est trop court)

RATIO DE SHARPE*

Le ratio de Sharpe mesure le niveau de compensation offert par un investissement dans le fonds par rapport au risque qui a été pris. Il est calculé en soustrayant le taux sans risque du rendement du fonds et en divisant ce résultat par la volatilité. Plus le ratio de Sharpe est élevé, mieux c'est. Un ratio négatif ne signifie rien d'autre si ce n'est que le fonds a sous-performé par rapport au taux sans risque.

TAUX SANS RISQUE

Le taux sans risque correspond au rendement du marché pour un actif considéré comme présentant un risque nul (ou négligeable). Il sera utilisé pour le calcul des rendements ajustés du risque (p.ex. ratio de Sharpe) et sera toujours un taux exprimé dans la devise du calcul de la performance. Les taux les plus communément utilisés sont l'ESTER pour les performances libellées en euro et le taux des fonds fédéraux pour les performances libellées en dollar américain.

DURATION MODIFIÉE POTENTIELLE MINIMALE

La Duration Modifiée est la formule qui désigne la variation mesurable de la valeur d'un instrument obligataire en réaction à une variation de taux d'intérêt. La duration modifiée potentielle minimale est calculée en prenant en compte la date de rachat pour les obligations remboursables par anticipation et le scénario qui générerait le pire rendement pour les détenteurs des instruments obligataires. La duration modifiée potentielle minimale (DMPM) du fonds est calculée comme la moyenne pondérée des DMPM de tous les instruments obligataires sous-jacents.

RENDEMENT POTENTIEL MINIMAL

Le rendement potentiel minimal ("Yield-to-Worst") est le pire rendement qui puisse être généré par tous les instruments obligataires dans un fonds sans que les émetteurs soient réellement en situation de défaillance. Il représente le rendement le plus bas de tous les rendements calculés à chaque date de rachat pour les obligations remboursables par anticipation. Le YTW pour le fonds est calculé comme la moyenne pondérée du rendement potentiel minimal de tous les instruments obligataires sous-jacents.

RENDEMENT À MATURITÉ

Le rendement à l'échéance ("Yield to maturity") représente le rendement qui sera perçu sur tous les instruments obligataires figurant dans un fonds, au cas où ils resteraient dans le fonds jusqu'à la date de maturité. Le rendement à l'échéance ("YTM") du fonds est calculé comme la moyenne pondérée du rendement à l'échéance de tous les instruments obligataires sous-jacents.

SENSIBILITÉ AU RISQUE DE CRÉDIT

La sensibilité au risque de crédit est une formule qui exprime la variation mesurable de la valeur d'un instrument obligataire en réaction à une variation du spread de crédit. La sensibilité au risque de crédit pour le fonds est calculée comme la moyenne pondérée de la sensibilité au risque de crédit de tous les instruments obligataires sous-jacents.

NOTE

Une note (de crédit) est une évaluation quantitative de la solvabilité d'un emprunteur. La note dans le présent rapport se réfère à la 2ème meilleure note, une note standardisée calculée sur une base quotidienne. Elle est calculée au niveau de l'instrument, en utilisant les notes émises par 3 agences de renommée mondiale. C'est la seconde meilleure note, à moins qu'il n'existe pas plus d'une seule note émise par une agence. NR indique qu'aucune des agences de notation a émis une note sur l'instrument.

NOTE MOYENNE

La note moyenne est calculée en utilisant le facteur de notation moyen pondéré ("WARF") et représente une mesure indiquant la qualité de crédit du fonds. La mesure agrège les notes de crédit des participations figurant dans le fonds en une seule note.

NOMBRE D'ÉMETTEURS

Le nombre d'émetteurs représente le nombre total de sociétés dans la position.

NOMBRE D'ÉMISSIONS

Le nombre d'émissions représente le nombre total d'instruments dans la position.

FRAIS DE GESTION RÉELS

La Commission de gestion réelle représente le réel pourcentage de frais déduits des actifs nets moyens du fonds.

TOTAL DES FRAIS SUR ENCOURS

Le Total des frais sur encours (TFE) informe l'investisseur du coût d'investissement total annuel au sein du fonds. Il comprend les dépenses annuelles et d'autres paiements.

COMMISSION DE PERFORMANCE

La Commission de performance se réfère aux frais imputés sur toutes les performances générées par le fonds supérieures à l'indice de référence. Merci de consulter le prospectus pour plus de détails.

INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE

L'indicateur synthétique de risque (ISR) est un indicateur dont la note va de 1 à 7 et qui correspond à des niveaux croissants de risque et de rendement. La méthodologie de calcul de cet indicateur réglementaire est disponible dans le KID. L'indicateur synthétique de risque (ISR) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

ESG ASSESSMENT – EXCLUSION

Le filtre d'exclusion se réfère à l'exclusion des sociétés impliquées dans des activités nuisibles ou controversées. Cette implication est évaluée en utilisant des seuils basés sur les revenus liés à des activités spécifiques.

ESG ASSESSMENT – BASÉE SUR DES NORMES

L'analyse basée sur des normes exclut les sociétés qui agissent en violation des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies ("UNGC"). Ces principes couvrent 4 catégories principales: droits de l'homme, droits du travail, environnement et anti-corruption.

ESG ASSESSMENT – POSITIVE SELECTION

L'analyse Positive selection est inclusive, pas exclusive. Elle inclut uniquement les sociétés affichant le meilleur score ESG, obtenu en évaluant leur capacité à gérer les problématiques de développement durable et basé sur une association des facteurs significatifs spécifiques à chaque secteur.

ESG ASSESSMENT – INTEGRATION

L'intégration des facteurs ESG aux décisions d'investissement consiste à intégrer des facteurs extra-financiers spécifiques dans la valorisation financière ou l'évaluation de la qualité du crédit des titres. Les facteurs utilisés sont choisis sur la base de leur importance dans la classe d'actifs donnée.